CONSEIL DES ABÉNAKIS
WÔLINAK

RÉSOLUTION

DE LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

Numéro de classification : RCB-2016-2017-039

De la Bande des : ABÉNAKIS DE WÔLINAK	
Date :15 septembre 2016	Province de : Québec

LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK DÉCIDE, PAR LA PRÉSENTE :

Mandat du Bureau du Ndakinna relativement à la perchade du lac Saint-Pierre

ATTENDU QUE le bureau du Ndakinna du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki (GCNWA) a été mandaté par le Conseil des Abénakis d'Odanak et le Conseil des Abénakis de Wôlinak pour s'acquitter des aspects suivants : les consultations territoriales, les évaluations environnementales, le développement durable et les revendications territoriales;

ATTENDU QUE le mandat accordé au Bueau du Ndakinna s'inscrit dans le volet représentation de la mission du GCNWA;

ATTENDU QUE la recherche est une activité importante du Bureau du Ndakinna, que ce soit au niveau historique, anthropologique et environnemental, ce qui permet d'acquérir les connaissances nécessaires à une gestion durable et responsable du territoire ancestral : le Ndakinna;

ATTENDU QUE le lac Saint-Pierre représente un lieu privilégié par les membres de la Nation Waban-Aki et indispensable à la pratique de plusieurs activités à des fins alimentaires, rituelles ou sociales, notamment pour la pêche à la perchaude;

ATTENDU QUE la perchaude représente une espèce importante pour les membres de la Nation Waban-Aki;

QUORUM
(3)

Michel R. Bernard, Chef

André Cloutier, Conseiller

Lucien Milette, Conseiller

René Milette, Conseiller

Christian Trottier, Conseiller

CONSEIL DES ABÉNAKIS
WÔLINAK

RÉSOLUTION

DE LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

Numéro de classification : RCB-2016-2017-039

De la Bande des : ABÉNAKIS DE WÔLINAK	
Date :15 septembre 2016	Province de : Québec

ATTENDU QUE plusieurs membres de la Nation Waban-Akim, ainsi que les spécialistes en environnement des organisations de la Nation Waban-Aki sont préoccupés par la situation de la perchaude au lac Saint-Pierre et considèrent que des actions immédiates doivent être réalisées;

ATTENDU QUE le document « M8m8lamagaws – document de positionnement sur l'enjeu de la perchaude (m8m8lamagaws) dans le lac Saint-Pierre» a été acheminé aux élus du Conseil des Abénakis d'Odanak et aux élus du Conseil des Abénakis de Wôlinak le 3 mai 2016;

ATTENDU QUE le document «M8m8lamagaws– document de positionnement sur l'enjeu de la perchaude (m8m8lamagaws) dans le lac Saint-Pierre» répond aux préoccupations et aux attentes des élus du Conseil des Abénakis d'Odanak et aux élus du Conseil des Abénakis de Wôlinak par rapport à l'enjeu de la perchaude au lac Saint-Pierre;

IL EST RÉSOLU D' adopter le document «M8m8lamagaws– document de positionnement sur l'enjeu de la perchaude (m8m8lamagaws) dans le lac Saint-Pierre»,

IL EST RÉSOLU DE mandater l'équipe du Bureau du Ndakinna ainsi que ses collaborateurs pour travailler avec les acteurs impliqués dans le rétablissement de la perchaude au lac Saint-Pierre et

IL EST RÉSOLU DE mandater l'équipe du Bureau du Ndakinna ainsi que ses collaborateurs pour effectuer des représentations visant à ce que les actions et recommandations

QUORUM
(3)

Michel R. Bernard, Chef

André Cloutier, Conseiller

Lucien Milette, Conseiller

René Milette, Conseiller

Christian Trottier, Conseiller

CONSEIL DES ABÉNAKIS
WÔLINAK

RÉSOLUTION

DE LA PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

Numéro de classification : RCB-2016-2017-039

De la Bande des : ABÉNAKIS DE WÔLINAK	
Date :15 septembre 2016	Province de : Québec

demandées dans le document «M8m8lamagaws– document de positionnement sur l'enjeu de la perchaude (m8m8lamagaws) dans le lac Saint-Pierre» soient réalisées en vue d'assurer la pérennité de la ressource traditionnelle qu'est la perchaude au lac Saint-Pierre.

QUORUM
(3)

Michel R. Bernard, Chef

André Cloutier, Conseiller

Lucien Milette, Conseiller

René Milette, Conseiller

Christian Trottier, Conseiller

M8M8LAMAGAWS

DOCUMENT DE POSITIONNEMENT SUR L'ENJEU DE LA PERCHAUDE (M8M8LAMAGAWS) DANS LE LAC SAINT-PIERRE

La Nation W8banaki[1] regroupe les communautés d'Odanak et de Wôlinak, et compte près de 3000 membres. Son territoire ancestral, le Ndakinna, s'étend, dans la portion qui chevauche le Québec, de la rivière Richelieu à la limite du bassin versant de la rivière Saint-Jean au sud du fleuve et des abords de la rivière L'Assomption à la rivière Sainte-Anne au nord du fleuve. Au cœur du Ndakinna se trouve le lac Saint-Pierre où les W8banakiak[2] pratiquent notamment la pêche, la chasse, le piégeage et la cueillette.

1. LE LAC SAINT-PIERRE : UN LIEU D'ABONDANCE POUR LA NATION W8BANAKI

> « La dernière fois que je suis allé au lac, c'était au mois d'octobre. Je trouve que c'est le plus beau moment de l'année parce qu'il n'y a pas de bateaux de plaisance, il y a juste des pêcheurs et des chasseurs. [...] Pour moi le lac, ça représente tout simplement la paix. [Quand tu es] en plein milieu du lac, tu ne vois pas grand-chose autour, même si tu es à dix minutes de la ville. Tu ne penses plus à rien d'autre. Pour moi, c'est ça, le lac. J'embarque sur l'eau et tout change! Pourvu que je sois sur l'eau, je suis bien. » – *Un Aln8ba d'Odanak*

Le lac Saint-Pierre, appelé Nebesek (« au lac ») *ou* Atali saotegwak (« là où la rivière sort ») en w8banaki, et ses affluents font partie d'un vaste ensemble hydrographique fréquenté depuis des temps immémoriaux. Les ressources fauniques et floristiques qui s'y trouvent constituent un apport significatif à la culture et à la subsistance des membres de la Nation. La diversité de ces dernières et la richesse des habitats naturels le long des berges du lac en font un environnement exceptionnel qui a su marquer l'imaginaire de Jacques Cartier lors de son voyage de 1535 et du père jésuite Jérôme Lalemant[3].

---

[1] Charland (2005) précise que le signe « 8 » « exprime un son particulier à la langue w8banaki qui se prononce comme un « an » nasal (plus précisément comme un son se situant entre le « an » et le « on ») » (selon Monique Nolett-Ille (1996) citée dans Charland (2005) : 302).

[2] Les W8banakiak sont les membres appartenant à la Nation W8banaki. Pour référer plus spécifiquement à un membre appartenant à l'une des communautés d'Odanak ou de Wôlinak, il est préférable d'employer le terme « Aln8ba » qui se traduit par « être humain ».

[3] « Nous n'avions pas navigué une bonne heure, continuant notre route, que nous entrâmes dans un lac, qui est entretenu par six grandes rivières qui se jettent dedans, outre le fleuve Saint-Laurent qui passe par le milieu. Ces rivières font en leur

Les premiers écrits faisant mention de la présence des W8banakiak sur le fleuve Saint-Laurent et au lac Saint-Pierre remontent à 1603, lorsque Champlain en visite à Tadoussac rencontre des Etchemins, peuple de la grande famille des W8banakiak, venus célébrer avec leurs alliés autochtones leur victoire contre les Iroquois à l'embouchure de la rivière Richelieu (Massessoliantegw). Ensuite, nous apprenons qu'en 1637, ils sont cabanés à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice (Mad8balodenitegw) pour y faire du commerce avec d'autres nations alliées. Puis, en 1720, les W8banakiak font une chasse intensive sur les îles situées entre la rivière Richelieu et la rivière Saint-François (Alsig8ntegok). À ces références historiques s'ajoutent des données toponymiques qui témoignent de la présence de la Nation dans cette région comme le soulignent les noms de rivières mentionnées ci-dessus. De plus, lors de fouilles archéologiques récentes à Odanak, des ossements de perchaudes et d'autres percidés ont été découverts, ce qui atteste d'un historique de pêche et de consommation de ce poisson à proximité du lac Saint-Pierre. Les restes des poissons trouvés sur le site datent pour certains du milieu du 16e siècle.

La Nation effectue présentement des recherches afin de documenter l'utilisation et l'occupation contemporaine de son territoire ancestral, le Ndakinna, dont fait partie le lac Saint-Pierre. L'objectif est, entre autres, d'identifier et d'atténuer les impacts qu'ont diverses modifications de l'environnement sur ses activités traditionnelles. D'abord, la majeure partie des membres rencontrés dans le cadre d'études de l'utilisation et de l'occupation du territoire ont mentionné pêcher la perchaude, et ce, été comme hiver[4]. Outre cette pêche, d'autres espèces d'importance y sont récoltées à des fins alimentaires, rituelles ou sociales. On pense, par exemple, au doré, à l'esturgeon, à l'achigan, au brochet, au crapet-soleil, à la carpe et à l'anguille. Certaines de ces espèces, tout comme la perchaude, subissent les effets de la dégradation du lac Saint-Pierre.

Le lac Saint-Pierre représente encore aujourd'hui un milieu de vie essentiel à la transmission et au dynamisme de la culture w8banaki. En fait, ses berges et ses milieux humides recèlent des lieux de prédilection pour la chasse à la sauvagine, le piégeage d'animaux à fourrure (particulièrement du rat musqué) et la collecte de plantes et de matériaux traditionnels. À ce sujet, mentionnons plus précisément la présence sur ses îles et dans ses milieux humides de riz sauvage, de noisetier, de

---

embouchure des îles et des péninsules si agréables à la vue, et si propres pour l'habitation des hommes, qu'il semble que la nature ait ramassé une partie des beautés de la terre habitable [...] Nous passâmes ce lac en un temps si calme qu'il ne fut troublé que par les sauts et le bruit des esturgeons, et autres poissons inconnus en Europe, qui sautaient à centaines autour de notre barque [...] », père J. Lalemant (1663) dans Côté (1858).

[4] Parmi les 29 membres des deux communautés qui ont été rencontrés jusqu'à présent pour l'étude d'utilisation et d'occupation du Ndakinna, 21 pêchent cette espèce, dont 18 dans la zone soumise au moratoire (données d'ÉUOT non publiées).

têtes de violon, ainsi que de frêne noir et de foin d'odeur. Ces deux dernières ressources sont incontournables à la réalisation de la réputée vannerie w8banaki. Enfin, la promenade au lac, que ce soit le long des rives, sur la glace ou en embarcation, constitue un moment privilégié pour contempler la nature. Toutes ces activités sont au cœur de l'identité w8banaki, et ce, encore aujourd'hui.

Dans les dernières années, les W8banakiak rencontrés par l'équipe du Bureau du Ndakinna font notamment état d'une diminution de la population de perchaude, qui rend ainsi la pêche de l'espèce moins fructueuse. Par ailleurs, parmi les perchaudes récoltées, plusieurs doivent être remises à l'eau en raison de leur petite taille. Ce constat fait l'unanimité auprès des membres rencontrés. La diminution de la taille des poissons a aussi été remarquée pour la barbotte et le brochet.

Ainsi, les W8banakiak pêchent et chassent au lac Saint-Pierre et en sillonnent le territoire, comme leurs ancêtres l'ont fait depuis des temps immémoriaux. Les connaissances acquises et transmises de génération en génération permettent aux W8banakiak de prendre conscience aujourd'hui que ces droits ancestraux sont menacés par une modification majeure de l'écosystème du lac. La pêche traditionnelle n'est pas une pêche sportive; l'effondrement du stock de perchaude compromet un droit qui est au cœur de l'identité de la Nation W8banaki.

2. LA PERCHAUDE : UNE RESSOURCE MENACÉE

> « Aujourd'hui, on peut parler grâce à notre âge et grâce à ce qu'on a vécu au fil des années. Au fur et à mesure que l'on trappait, pêchait et cueillait, on a vu qu'il y avait beaucoup de détérioration. Aujourd'hui, en rétrospective, selon notre mémoire et après avoir regardé ça changer, on comprend que la situation est devenue problématique. » – *Un Aln8ba qui fréquente le lac Saint-Pierre et les îles de Sorel*

La pêche à la perchaude au lac Saint-Pierre a connu un essor fulgurant à partir des années 1970. Durant la décennie d'abondance des années 1980, la ressource a été surexploitée par une pêche commerciale dont les débarquements dépassaient les 200 tonnes par année, ainsi que par une importante pêche sportive dont les prélèvements à l'époque étaient estimés à 70 tonnes annuellement. Comme dans le cas de la morue avant elle, la population de perchaude s'est effondrée au milieu des années 1990, ce qui a forcé les gestionnaires de la faune à mieux encadrer et à réduire l'exploitation de cette espèce. Avec l'application de mesures restrictives sur la pêche, dont la réduction massive des quotas, qui n'atteignaient plus que 12 tonnes par année en 2008 (toutes pêches confondues), la population de perchaude du lac Saint-Pierre aurait dû rebondir et montrer rapidement des signes de croissance, comme ce fut le cas ailleurs dans le fleuve Saint-

Laurent. Ce rétablissement ne s'est pourtant jamais produit au lac Saint-Pierre et le déclin s'est poursuivi. Plusieurs W8banakiak constatent ce déclin depuis environ une quinzaine d'années.

Les données scientifiques nous montrent que l'effondrement des stocks se poursuit en raison d'un sérieux problème de recrutement, c'est-à-dire que le renouvellement de la population d'âge adulte est quasi nul. En réaction à ce constat accablant, le gouvernement provincial a instauré un moratoire interdisant toute pêche commerciale et sportive au lac Saint-Pierre pour une période de cinq ans en 2012. Les quotas de la pêche à la perchaude à la ligne à des fins alimentaires, rituelles ou sociales de perchaudes des W8banakiak d'Odanak et de Wôlinak ont été diminués à dix prises par jour. De plus, ces mesures ont été étendues au tronçon en aval du fleuve, entre le lac Saint-Pierre et Saint-Pierre-les-Becquets.

3. LES CAUSES DU DÉCLIN : LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES ET SCIENTIFIQUES FONT CONSENSUS

Plusieurs facteurs ont été identifiés afin d'expliquer le faible recrutement menaçant la population de perchaude du lac Saint-Pierre et du tronçon fluvial en aval de Trois-Rivières. Les deux principales causes identifiées sont la diminution d'habitats de reproduction et la forte mortalité des perchaudes juvéniles dans le lac Saint-Pierre.

Le consensus, tant entre les pêcheurs w8banakiak qu'entre les experts, met la diminution de l'accès à des habitats de reproduction en relation directe avec le développement de l'agriculture industrielle dans la plaine d'inondation du lac Saint-Pierre. En effet, la conversion de pâturages et la transformation de milieux naturels en cultures intensives de maïs et de soya sont responsables de la perte nette, entre 1964 et 2010, d'environ 5000 ha d'habitat de reproduction autour du lac Saint-Pierre.

De surcroît, une part importante des habitats toujours disponibles ne sont plus accessibles pour le poisson étant donné la multitude d'obstacles présents dans la plaine inondable, dont plus de 350 infrastructures (routes, chemins, digues, ponceaux non aménagés pour le poisson, etc.), le plus notoire étant l'autoroute 40. Ces obstacles entravent la libre circulation du poisson et augmentent ainsi la superficie d'habitat réellement perdue.

Enfin, comme le notent les pêcheurs w8banakiak, le niveau d'eau du fleuve est plus bas et par conséquent la superficie de zone inondée autour du lac Saint-Pierre au printemps a rapetissé. Puisque la perchaude se reproduit dans les zones inondables, son habitat de reproduction est directement touché. De même, la baisse du niveau d'eau ainsi que de la force des crues diminuent

la qualité des habitats dans le littoral en modifiant les types de plantes présentes et en asséchant des milieux humides riverains. Cette baisse est en partie d'origine naturelle en raison des variations cycliques du climat. Cependant, une partie non négligeable de ce phénomène est de causes anthropiques, ce qui a été souligné lors des rencontres avec les membres. On y associe notamment l'excavation du chenal de navigation, l'ouverture des glaces par les aéroglisseurs au printemps, la régulation du débit du fleuve à partir des Grands Lacs et de la rivière des Outaouais et les changements climatiques. Les fluctuations soudaines du niveau de l'eau dans le fleuve compliquent aussi la capture de poissons avec les équipements de pêche traditionnelle, comme l'explique un pêcheur de Wôlinak :

> « Il y a quelqu'un qui contrôle le niveau de l'eau et le niveau du fleuve a de l'influence sur la pêche. Quand je pêche avec mes verveux, je ne les installe pas dans huit pieds d'eau. Il faut qu'il y ait à peu près quatre à cinq pieds d'eau. Donc, si l'eau descend dans la même semaine à deux ou trois pieds, je suis obligé de ramasser tous mes gréements! [...] Ça arrive et tu ne comprends pas trop pourquoi ça arrive [...]. » – *un Aln8ba de Wôlinak*

La pêche est également devenue plus difficile pour les W8banakiak avec la densification de la végétation aux abords du lac qui complique les déplacements. En revanche, avec l'excavation du chenal et l'arrivée des aéroglisseurs, les membres remarquent que le fleuve connaît dans d'autres secteurs une circulation navale accrue et étalée sur plus de semaines par année. Or, l'augmentation de la navigation, qu'elle soit commerciale ou plaisancière, contribue à la détérioration des habitats naturels, notamment en accélérant l'érosion des berges. Certains membres craignent, en ce sens, la récente autorisation pour circuler sur le fleuve octroyée à des bateaux pétroliers de fortes dimensions.

Ces nombreuses pertes d'habitats de reproduction ont comme conséquence de réduire considérablement le nombre de larves produites. En plus de cette problématique, une grande partie de ces jeunes poissons ne survivent pas au-delà de leur première année d'existence dans le lac Saint-Pierre. Ces petites perchaudes meurent ou grandissent si peu qu'elles n'atteignent pas la taille minimale leur permettant de survivre à leur premier hiver. Deux phénomènes expliquent ce taux de survie anémique. D'une part, la fertilisation agricole cause un débalancement dans l'écosystème, et, d'autre part, le lac Saint-Pierre absorbe un cocktail de produits chimiques potentiellement toxiques pour les poissons. Les pêcheurs w8banakiak ont d'ailleurs identifié ces phénomènes comme causes possibles de la diminution de la perchaude. Tout d'abord, l'ensemble de la pollution drainée dans les grands bassins versants agricoles du sud du Québec, soit ceux de la rivière Richelieu,

Yamaska et Saint-François, termine sa course à l'entrée du lac Saint-Pierre où se trouve l'embouchure de ces trois rivières. De même, plusieurs autres bassins versants de moindre envergure se jettent directement dans le lac Saint-Pierre autant sur la rive nord (rivières Chaloupe, Bayonne, Chicot, Maskinongé, du Loup et Yamachiche) que sur la rive sud (rivière Nicolet et de nombreux bassins versants orphelins de Baie-du-Febvre). En tête de file dans l'apport excessif de nutriments, devant la pollution d'origine municipale et domestique, se trouve la pollution diffuse d'origine agricole. Le débalancement des éléments nutritifs présents dans le lac se manifeste notamment par la propagation de tapis de cyanobactéries filamenteuses au détriment des grandes étendues d'herbiers aquatiques. Dans les habitats où ces cyanobactéries abondent, la nourriture de la perchaude est peu accessible, ce qui freine sa croissance. En plus des fertilisants, un mélange d'une trentaine de pesticides atteint aussi le lac Saint-Pierre à différentes concentrations. Certaines de ces substances chimiques sont soupçonnées de causer la mortalité d'une partie des larves et des jeunes perchaudes, sans mentionner l'effet combiné potentiellement dangereux de ces produits.

D'autres pressions environnementales, de moindre envergure, mais tout de même menaçantes, rendent le rétablissement de la perchaude du lac Saint-Pierre encore plus incertain. L'un de ces facteurs est l'arrivée dans le système, au début des années 2000, d'un grand consommateur de jeunes perchaudes, soit le cormoran à aigrettes. L'explosion démographique de cet oiseau au lac Saint-Pierre a été favorisée par le climat, les campagnes d'effarouchement au lac Champlain, mais surtout par la présence d'îlots artificiels de la garde côtière qui leur servent de lieu de nidification et de repos. À cet effet, les gestionnaires de la faune du Québec mettent en œuvre des actions fructueuses qui réduisent substantiellement le nombre de cormorans nichant au lac Saint-Pierre. Ainsi, la quantité estimée de petites perchaudes prélevées par les cormorans est passée de 70 à 23,5 tonnes de 2002 à 2013. Par contre, le problème des cormorans migrateurs qui se joignent aux nicheurs vers la fin de l'été (responsables de la consommation de 75 % des jeunes perchaudes) demeure entier. Les pêcheurs w8banakiak rencontrés ont mentionné la présence problématique des cormorans pour la perchaude du lac Saint-Pierre, tout comme celle d'espèces exotiques envahissantes, dont le gobie à taches noires.

4. CONDITIONS PRÉALABLES AU RÉTABLISSEMENT : UNE ACTION D'ENVERGURE EST NÉCESSAIRE

Le lac Saint-Pierre est l'un des plus riches et abondants sites d'approvisionnement en ressources traditionnelles de la Nation W8banaki, et ce, depuis des temps immémoriaux. Pour cette raison, il est de notre devoir d'agir. La Nation W8banaki, en plus de s'impliquer sérieusement dans l'ensemble des activités régionales de concertation sur cet enjeu, prend l'engagement d'effectuer toutes les actions concevables pour contribuer positivement au rétablissement de la perchaude du lac.

Plusieurs interventions ont d'ailleurs déjà été accomplies, dont l'aménagement d'un cours d'eau et d'un ponceau afin d'améliorer la libre circulation de la perchaude entre la rivière Saint-François et le 1er marais de la commune d'Odanak. Un second aménagement au 2e marais de la commune sera aussi réalisé sous peu pour y rétablir l'accès. En effet, ce marais procurerait un habitat de reproduction de qualité au poisson, mais comme au 1er marais avant aménagement, son accessibilité est réduite par la présence d'un ponceau inadéquat et la baisse du niveau d'eau. Enfin, la Nation W8banaki réalise, en partenariat avec des organismes de bassins versants de la rive sud du lac Saint-Pierre et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), des projets de sélection et de circonscription des sites prioritaires à restaurer pour la reproduction de la perchaude dans le littoral.

Cependant, seules des actions concertées des parties prenantes locales, régionales et gouvernementales peuvent obtenir des résultats d'envergure. À cet effet, tous les acteurs autour du lac Saint-Pierre devront mettre leurs intérêts propres de côté au profit de l'intérêt collectif — comme l'ont fait les W8banakiak en acceptant une restriction de leur droit de pêche à des fins alimentaires, rituelles ou sociales, ainsi qu'en investissant dans l'aménagement d'habitats fauniques — afin de s'unir et de travailler de concert dans la mise en place d'actions concrètes, pertinentes et efficaces pour rétablir et préserver ce joyau de notre région, et ce, d'autant plus qu'il est reconnu internationalement en tant que réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO.

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ :

Des démarches pour trouver des solutions d'envergure ont été amorcées par l'appareil gouvernemental et à la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre en réponse à l'instauration du moratoire en 2012. Cependant, nous, les W8banakiak d'Odanak et de Wôlinak, constatons un désengagement du gouvernement, une opposition du milieu agricole et le manque de compréhension, d'implication ou de vision de certains acteurs qui compromettent la mise en place d'une stratégie globale efficace.

Des actions ponctuelles ont tout de même été réalisées ou sont en cours de réalisation, dont une quantité importante de recherches scientifiques cruciales à la compréhension de la situation, l'aménagement de fossés agricoles bénéfiques à la reproduction de la perchaude, l'installation de passes à poissons permettant de reconnecter quelques milieux humides de qualité avec le lac Saint-Pierre et plusieurs autres projets. Toutefois, il serait grand temps de mettre à profit l'ensemble des connaissances traditionnelles et scientifiques, et de déployer des solutions d'ensemble à la problématique. Les initiatives locales et ponctuelles ne sont plus suffisantes.

CE QUI DOIT ÊTRE FAIT :

Le moratoire en place depuis 2012 est une mesure temporaire, qui seule n'aura comme effet que de retarder le moment de la disparition de la perchaude au lac Saint-Pierre en protégeant une génération de poissons vieillissants qui n'ont qu'au plus dix ans à vivre. Il est donc urgent de mettre en place des mesures afin d'augmenter la disponibilité et la qualité des habitats de reproduction ainsi que de restaurer l'écosystème du lac Saint-Pierre pour rétablir le recrutement dans cette population de perchaude. Nous sommes conscients de l'étendue et de la sensibilité des acteurs qui sont touchés par cette problématique et de la complexité de la démarche à réaliser. Néanmoins, la Nation W8banaki considère indispensable d'intervenir avant que ne soit irrémédiablement perdue cette ressource culturellement importante et liée à la pratique d'activités de pêche à des fins alimentaires, rituelles ou sociales qu'est la perchaude du lac Saint-Pierre.

Nous sommes d'avis qu'il est crucial, premièrement, d'augmenter l'accès à des habitats de reproduction de qualité pour la perchaude dans le littoral en améliorant la connectivité entre ces habitats et le lac Saint-Pierre, mais aussi en aménageant pour le poisson des sites jugés prioritaires dans la plaine inondable. À cet effet, les meilleurs secteurs devraient être d'abord judicieusement ciblés et délimités afin d'optimiser les efforts de restauration et de conservation.

Par contre, l'augmentation de la disponibilité des habitats de reproduction ne maintiendra pas à elle seule la population de perchaude du lac Saint-Pierre. Pour cette raison, il faut apporter des modifications globales aux pratiques agricoles conventionnelles actuelles afin de réduire la migration des intrants agricoles (fertilisants, pesticides, herbicides, etc.) vers les rivières et finalement dans le lac Saint-Pierre. Les pratiques souhaitées sont celles qui préviennent la mise à nu des sols (semis direct, culture de couverture, etc.). De plus, une des solutions consiste à traiter les effluents agricoles à la source par l'implantation de bassins de décantation ou de marais filtrants. De même, l'implantation de larges bandes riveraines autour des cours d'eau à proximité des terres agricoles est un incontournable afin de réduire la pollution agricole diffuse. Cette couverture végétale composée d'arbustes et d'arbres de part et d'autre des cours d'eau capte les éléments nutritifs, les sédiments et d'autres produits chimiques avant que ceux-ci ne se trouvent dans les cours d'eau, en plus de réduire l'érosion des berges. Enfin, un meilleur encadrement de l'utilisation de certains produits, dont tous les pesticides causant une mortalité directe et indirecte aux premiers stades de développement de la perchaude, doit être implanté.

5. CONCLUSION : NOUS AVONS LE DEVOIR D'AGIR

La pêche au lac Saint-Pierre, et plus particulièrement dans le cas qui nous occupe, celle de la perchaude, est pratiquée par les W8banakiak depuis des temps immémoriaux. Elle représente une activité importante de notre identité et donc un droit qui doit être protégé. Le gouvernement a ainsi l'obligation d'agir pour rétablir une situation qui est alarmante pour l'environnement et le respect des pratiques autochtones.

Il est primordial d'adopter une approche globale, non seulement pour protéger la perchaude, mais aussi pour rétablir l'écosystème du lac Saint-Pierre. Notre devoir est de permettre à tous et aux générations futures de bénéficier de ce fragile joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Nation W8banaki fera tout en son possible pour permettre le rétablissement de cette ressource indispensable. En plus des actions concrètes entreprises allant de l'acquisition de connaissances à la restauration d'habitats sensibles, la Nation W8banaki apportera son soutien à toute action concertée qui s'attaquera aux causes de ce déclin.

RÉFÉRENCES

Beauchamp, M. 2015. *Plan d'adaptation aux changements climatiques*. Rapport de projet. Bureau du Ndakinna, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Wôlinak.

Beaulieu, A. et Ouellet, R. 1993. Tel qu'écrit par De Champlain, S. *Des Sauvages,* Montréal : Éditions Typo.

Berthiaume, P. (éd.) 1994. Selon le récit de P.-F.-X. Charlevoix. *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2 volumes.

Charland, P. 2005. *Définition et reconstitution de l'espace territorial du nord-est amériquain : la reconstruction de la carte du W8banaki par la toponymie abénakise au Québec Aln8baïwi kdakina – notre monde à la manière abénakise.* Thèse de doctorat, Département de Géographie, Université McGill, Montréal.

Côté, A. (éd.) 1858. Tel qu'écrit par Père J. Lalemant 1663. *Relation de 1663*, Relations des Jésuites de 1611 à 1671. 3 volumes.

De la Chenelière, V., Brodeur, P., Mingelbier, M. 1994. *Restauration des habitats du lac Saint-Pierre un prérequis au rétablissement de la perchaude*. Le naturaliste canadien, 138, no. 2.

Entrevue de groupe fleuve Saint-Laurent et rivière Saint-Maurice, hiver 2016. *Étude de l'utilisation et de l'occupation du territoire de la Nation W8banaki, le Ndakinna, et des connaissances écologiques traditionnelles qui lui sont associées*, Données non publiées. Bureau du Ndakinna, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Wôlinak.

Entrevue de groupe lac Saint-Pierre #1, hiver 2016. *Étude de l'utilisation et de l'occupation du territoire de la Nation W8banaki, le Ndakinna, et des connaissances écologiques traditionnelles qui lui sont associées*, Données non publiées. Bureau du Ndakinna, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Wôlinak.

Entrevue de groupe lac Saint-Pierre #2, hiver 2016. *Étude de l'utilisation et de l'occupation du territoire de la Nation W8banaki, le Ndakinna, et des connaissances écologiques traditionnelles qui lui sont associées*, Données non publiées. Bureau du Ndakinna, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Wôlinak.

Environnement Canada et Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, gouvernement du Québec. 2015. *Compte-rendu de l'atelier d'échanges sur l'intégrité écosystémique du lac Saint-Pierre*. Tenu à l'UQTR, le 24 mars 2015 dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent. 10 pages et annexes.

Hudon, C., Cattaneo, A., Tourville Poirier, A-M., Brodeur, P., Dumont, P., Mailhot, Y., Amyot, J-P., Despatie, S-P., Lafontaine, Y. 2011. *Oligotrophication from wetland epuration alters the riverine trophic network and carrying capacity for fish*. Aquatic Sciences, Research Across Boundaries, DOI 10.1007/s00027-011-0243-2.

Institut de développement durable des Premières Nations Québec-Labrador (IDDPNQL) 2012. « Odanak », *Impacts des changements climatiques sur les Premières Nations du Québec*.

Simoneau, M. 2014. *Qualité de l'eau du lac Saint-Pierre et de ses tributaires : portrait 2010-2012.* Présentation PowerPoint présenté à la Table de concertation régionale du lac Saint-Pierre le 11 juin 2014. Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, gouvernement du Québec.

Marchand, M. 2015. *Le Ndakinna de la Nation W8banaki au Québec. Document synthèse relatif aux limites territoriales.* Rapport historique. Bureau du Ndakinna, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Wôlinak.

Savoie, S. et J. Tanguay. 2003. *Le nœud de l'ancienne amitié. La présence abénaquise sur la rive nord du Saint-Laurent aux 17e et 18e siècles*. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIII, nº2, pp. 29-43.

Treyvaud, G. et M. Plourde. 2013. *Odanak, fouilles archéologiques 2011-2012.* Rapport déposé au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, en collaboration avec le Musée des Abénakis.